



**RESPONSABILITÉS** • Responsabilités • Le client dégage le Club Explo-Sylva inc. et ses employés, de toute responsabilité civile relativement à des blessures, pertes et/ou vols de matériel, ou inconforts de toute nature subie lors du voyage. Comme diverses ententes, telles les réservations d'avions, doivent être prises plusieurs mois à l'avance, il peut arriver parfois que nous devions faire des modifications qui changeront le déroulement des activités par rapport à ce qui est décrit dans la présente brochure. Soyez assurés qu'advenant une telle situation, le Club Explo-Sylva inc. s'efforcera de vous proposer une alternative comparable à votre choix initial. Enfin, le Club Explo-Sylva inc. n'est pas responsable des retards d'horaires des transporteurs pas plus qu'elle n'est responsable des retardataires lors des départs. Le client, qui se rend par ses propres moyens à la base de Caniapiscau, doit s'entendre, au préalable, avec la pourvoirie sur l'heure et le lieu de rendez-vous et assume seule l'entière responsabilité de l'exécution de l'entente. Les frais de transport aériens et terrestres nécessaires à l'évacuation d'un client pour des raisons de maladie, sécurité ou motif personnel seront assumés par le client impliqué. Enfin, nous recommandons fortement l'achat d'une assurance tout risque et/ou d'une assurance-annulation. Les tarifs publiés ont été établis en fonction des conditions économiques en vigueur au moment de la publication de cette brochure. En raison des fluctuations du coût des carburants, le Club Explo-Sylva inc. se réserve le droit d'ajuster les prix de tous ses forfaits sans préavis.

**POLITIQUE DE DÉPLACEMENT** • La pourvoirie déplacera ses clients chasseurs à un autre campement s'il n'y a pas eu de caribou sur le site de chasse durant les quatre premiers jours du forfait et si les conditions météorologiques permettent le vol sécuritaire des hydravions. Le déplacement des chasseurs est cependant conditionnel à la migration du caribou sur les territoires de réserve octroyés par le gouvernement au Club Explo-Sylva inc. et la disponibilité des camps de réserve et des hydravions. Les chasseurs déplacés devront accepter, dans certains cas, une réduction des services offerts et auront droit à un (1) caribou seulement. Dans certains cas, un déplacement au début du séjour pourra être effectué si nous constatons que la migration ne passera pas sur le territoire du camp réservé; ceci sera considéré comme un déplacement. En aucun temps, le Club Explo-Sylva inc. ne pourra être tenu responsable de l'absence de migration de caribou sur son territoire.

## NOS PROMOTIONS 2012

PROMOTION  
**PÈRE/FILS**  
**5%** de rabais

Afin de bénéficier de cette promotion, votre ou vos enfant(s) doivent être âgés de moins de 16 ans.

Cette offre est applicable sur tous nos forfaits 2012 et ne peut être combinée à une aucune autre promotion.

PROMOTION  
**FIDÉLITÉ**  
**5%** de rabais

Afin de remercier la fidélité de ses clients, Explosylva vous offre un rabais de 5% sur votre prochain forfaits 2012.

Cette offre est applicable sur tous nos forfaits 2012 et ne peut être combinée à une aucune autre promotion. Certaines conditions s'appliquent.

PROMOTION  
**GROUPE**  
**5%** de rabais

Afin de bénéficier de cette promotion, vous devez être un groupe de 6 personnes ou plus.

Cette offre est applicable sur tous nos forfaits 2012 et ne peut être combinée à une aucune autre promotion.



## PROFITEZ DE NOS PRIX 2012 POUR RÉSERVER VOTRE VOYAGE 2013\*

\*La réservation doit être faite avant le 1<sup>er</sup> juillet 2012.



WWW.EXPLOSYLVA.COM

MICHEL THRELFALL

C.P. 49012, Succ. Place Versailles  
Montréal, Québec, Canada H1N 3T6

Tél. : 514 254-6345 Téléc. : 514 254-6159

Sans frais : 1 800 267-9797

explo@explosylva.com



Rester connecté

AOÛT – OCTOBRE  
**PRIX 2012**



POURVOIRIE  
**Explo Sylva**  
OUTFITTER INC

